

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Acquisitions et Recherches
1.25.55

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**OBJET : Projet d'acquisition de 2 immeubles situés 5, 7 rue Mazagran à 13001 Marseille,
propriété de ENEDIS.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie immobilière de redynamisation du centre ville de Marseille, le Département envisage de procéder à l'acquisition de biens immobiliers situés dans ce secteur et d'y installer certains services ou structures (bureaux, services publics, associations, accueil du public,...), s'inscrivant dans cette démarche.

Dans cette perspective, Enedis, propriétaire de 2 immeubles situés 5 et 7 rue Mazagran à Marseille 13001, a envisagé favorablement leur cession au Département.

Le n°5 est aujourd'hui utilisé mais sera cédé libre de toute occupation et le n°7 est inoccupé.

Leur état nécessitera des travaux d'aménagement.

Les services du Domaine ont été consultés.

A ce stade le rapport ne présente aucune incidence budgétaire.

Compte tenu de l'opportunité que présentent ces biens, il est seulement proposé de valider le principe de leur acquisition dont les modalités de réalisation juridiques et financières seront examinées lors d'une prochaine commission permanente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL